

**La dotation d'animation locale de la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement****Commission Générale 2025 / N° 3**

Dossier de candidature

**PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET****Nom de la structure porteuse du projet :**

Dénomination légale et forme juridique :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Prénom et nom du Président :

Prénom et nom du Trésorier :

Prénom et nom du Secrétaire :

Présentation / description des activités principales de la structure :

**Prénom et nom de la personne responsable du projet  
(contact principal) :**

Le responsable du projet est la personne référente à qui toute correspondance sera adressée.

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

## PRESENTATION DU PROJET

**Titre du projet :**

**Date précise et le lieu précis, de la réalisation du projet, si vous la ou le connaissez. Sinon, une date provisoire, mais non un créneau de date et non un lieu sans adresse, svp. Merci.**

Un programme détaillé peut être joint si nécessaire à la suite de ce même fichier PDF.

**Description essentielle** du projet, afin de l'insérer dans un tableau :

Une description détaillée peut être jointe si nécessaire à la suite de ce même fichier PDF.

**Quels sont les objectifs du projet ?**

Quels sont les **publics visés** ? Fait-il parti **d'un quartier de la politique de la ville** ?

Quels sont les éventuels **partenaires du projet** ?  
Préciser s'ils sont situés dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la mairie du 20<sup>e</sup> dans le cadre du **Fond d'animation locale (FAL) en 2025** ? : Si oui, merci d'indiquer le montant attribué :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la mairie du 20<sup>e</sup> dans le cadre de la **dotation d'animation locale générale (DAL) en 2025** ? : Si oui, merci d'indiquer le montant attribué :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la mairie du 20<sup>e</sup> dans le cadre de **la dotation d'animation culturelle (via la Commission culture) en 2025** ? : Si oui, merci d'indiquer le montant attribué :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la mairie du 20<sup>e</sup> dans le cadre de **la dotation des conseils de quartier en 2025** ? : Si oui, merci d'indiquer le montant attribué :

Avez-vous déjà bénéficié de **subventions de la Ville de Paris en 2025** ? Si oui, merci d'indiquer le montant de votre demande, le numéro SIMPA ou Paris Asso.

## BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel doit faire apparaître les différents postes de dépenses et de recettes, c'est-à-dire l'ensemble des financements déjà acquis et/ou à venir. **La dotation demandée auprès de la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement doit être clairement identifiée.**

| DEPENSES     |              | RECETTES                                                     |              |
|--------------|--------------|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Postes       | Montant en € | Postes                                                       | Montant en € |
|              |              | <b>Dotation de la mairie du 20<sup>e</sup>arrondissement</b> |              |
|              |              |                                                              |              |
|              |              |                                                              |              |
|              |              |                                                              |              |
|              |              |                                                              |              |
|              |              |                                                              |              |
| <b>TOTAL</b> |              | <b>TOTAL</b>                                                 |              |

### Candidature

**Le dossier doit se composer essentiellement d'un seul PDF : le formulaire de candidature et les documents supplémentaires : dossier presse, budget, description projet... doivent tous être à la suite dans un seul fichier.**

Suite à l'envoi de vos dossiers et pièces justificatives par mail à l'adresse [cabma20-commissionDAL@paris.fr](mailto:cabma20-commissionDAL@paris.fr) un accusé de réception vous sera envoyé. À l'issue des commissions, les résultats seront annoncés par mail.

**La dotation d'animation locale ne sera versée qu'une fois la prestation réalisée.**

A compter du dépôt de candidature, et au plus tard à réception d'un avis favorable, les projets lauréats doivent envoyer un mail à [cabma20-commissionDAL@paris.fr](mailto:cabma20-commissionDAL@paris.fr) , pour adresser un devis de prestation mentionnant le nom et la nature du projet, la date du projet, la somme allouée par la commission et la prestation correspondante.